



Guid'Asso

Loire-Atlantique



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique
Service départemental à la jeunesse, à
l'engagement et aux sports





Guid'Asso
Réseau national d'appui

Sens et principes
du dispositif



Guid'Asso
Réseau national d'appui

: nouveau réseau d'appui pour les associations

Qu'est-ce que Guid'Asso?

Un réseau national d'acteurs composé d'associations et de collectivités locales **labellisées par l'Etat** et animé par des coordinations départementales.

Qui peut en bénéficier?

Tous les bénévoles associatifs, en particulier les bénévoles dirigeants. Le service est gratuit et ouvert à tous.

Que peut apporter Guid'Asso aux bénévoles?

- Des informations et des ressources sur le fonctionnement des associations
- Un premier accompagnement généraliste ou thématique en réponse à une problématique posée.

Déploiement

- **2019-2021** : préfiguration nationale puis sur trois régions, co-construction Etat/Le Mouvement Associatif
- **2022**: lancement en Pays-de-la-Loire
- **Mars 2022**: création de la cellule d'animation départementale (DSDEN-SDJES, FAL 44 et CDOS 44) suite à un appel à initiatives
- **Octobre 2022**: état des lieux départemental - 218 acteurs contactés et 31 questionnaires exploités
- **2023**: installation du comité stratégique départemental, premières labellisations et animations du réseau



Guid'Asso
Loire-Atlantique

Constats et enjeux départementaux

Principaux constats en Loire-Atlantique:

- Un secteur associatif dynamique: 30 000 associations actives, 44 000 salariés... mais qui est confronté à d'importantes difficultés: **repli du bénévolat** suite à la crise sanitaire, adaptation à la transition écologique, fragilités économiques...
- Une implantation territoriale déséquilibrée des acteurs de l'appui aux associations, avec **une faible présence au sud, au nord-ouest et à l'est du département.**
- Une **fragilité des modèles socio-économiques** de ces acteurs
- Une dynamique de réseau à développer avec des besoins de structuration, d'articulation et **d'interconnaissance** pour ce réseau.
- Des besoins **de formation et d'outillage** des acteurs.

Objectifs

- **Améliorer le service offert aux bénévoles:** plus visible et lisible, en prise avec les enjeux actuels des associations
- **Renforcer le maillage territorial** des acteurs de l'appui
- **Soutenir la montée en compétences** des acteurs de l'appui
- **Animer un réseau départemental** favorisant l'interconnaissance
- Construire et partager **une stratégie partenariale** pour l'appui à la vie associative locale

Le cadre national du label

4 missions complémentaires pour appuyer les associations ➔ 4 labels Guid'Asso

Une marque déposée pour une même identité graphique



Est en lien avec des associations ou des porteurs de projets qui lui font part de questions.

Connaît les structures d'appui (information/accompagnement) qui peuvent être ressources pour ces usagers

Orienté les associations vers ces structures avec un contact.



Est en lien avec des associations ou des porteurs de projets sur son territoire.

Délivre les informations de base et les fondamentaux sur la vie associative

Est en mesure d'expliquer les démarches essentielles

Si besoin, oriente vers une structure d'accompagnement



Accompagne les associations ou les porteurs de projets de façon transversale sur tous les sujets vie associative

Accueille, évalue les besoins, propose les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés

Mobilise les ressources et les autres acteurs si nécessaire

Apporte son appui et son expertise à la vie du réseau



Accompagne les associations ou les porteurs de projets sur un secteur d'activité particulier ou sur une thématique

Evalue les besoins, propose les conseils, l'accompagnement et le suivi adaptés

Mobilise les ressources et s'associe à d'autres acteurs si nécessaire

Apporte son expertise à la vie du réseau

Une charte d'engagements réciproques

2 unités de postes FONJEP pour chaque label Accompagnement généraliste



Guid'Asso

Réseau national d'appui

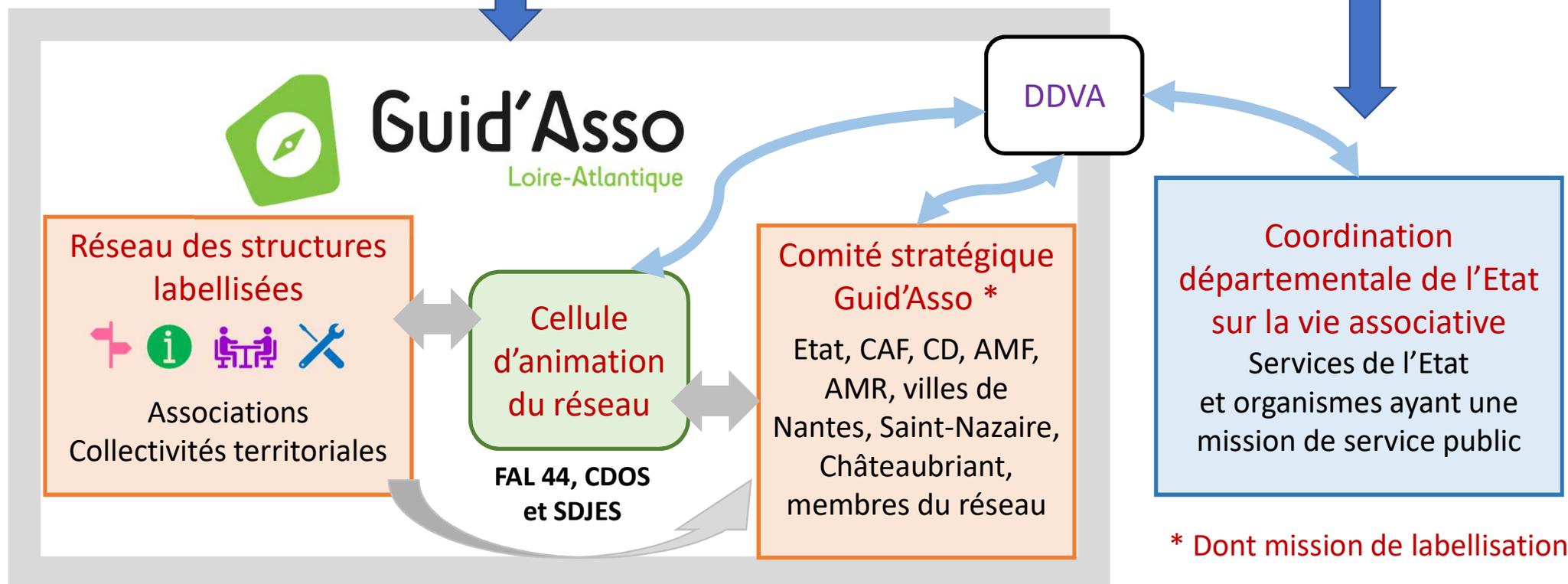
2023: année de
transition et
de lancement du
nouveau réseau



Que devient la MAIA ?

La MAIA jusqu'en 2022

interconnaissance des acteurs, observation de la vie associative départementale, analyse et réflexions collectives
2 réunions par an, 24 membres : services de l'Etat et organismes ayant une mission de service public, structures labellisées CRIB et PAVA, et structures associées pour l'information et l'accompagnement des associations.





Proposition pour le fonctionnement du réseau départemental

Mutualisation et partenariats

Interconnaissance
Échange d'outils
Construction de projets de territoires ou thématiques

OBJECTIFS

Montée en compétences

Échange de pratiques
Veille réglementaire (appui du CRVA)
Formations dont programme régional

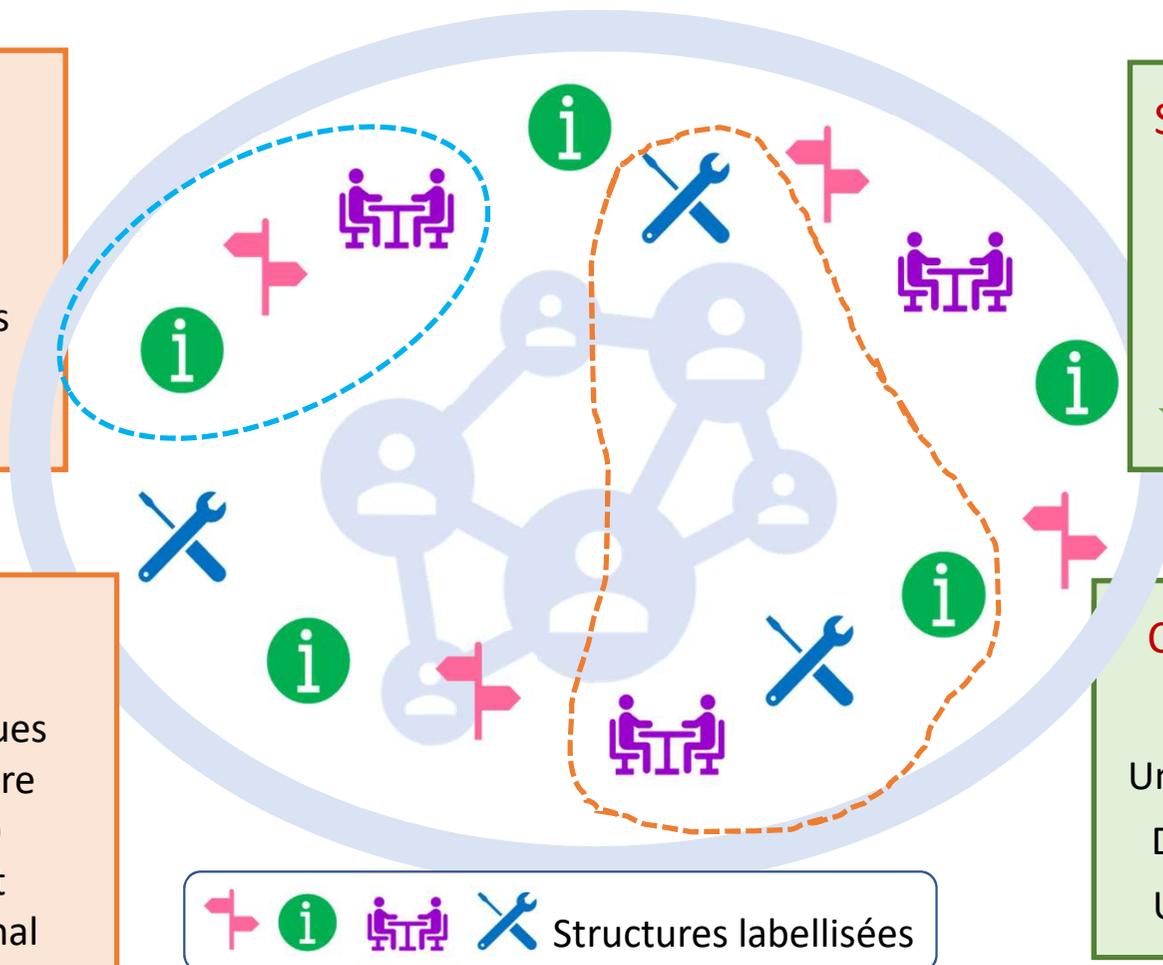
Structures labellisées

Interactions
Partage de compétences et de ressources
Projets mutualisés

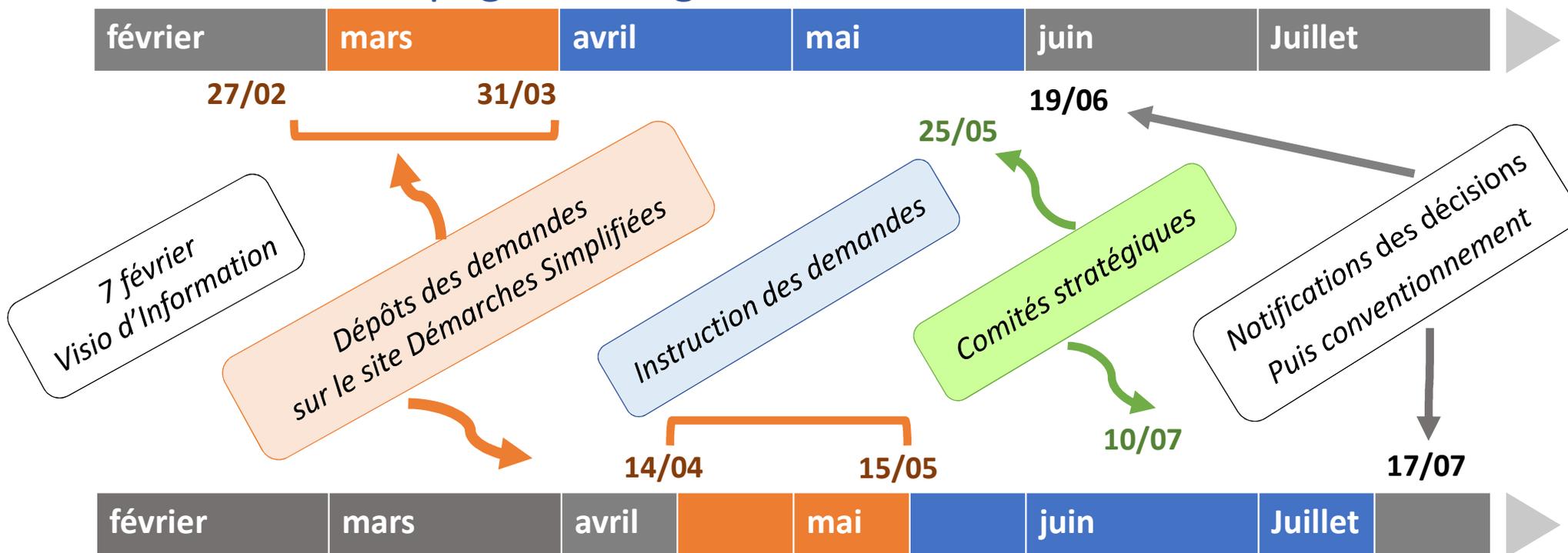
ACTIONS

Cellule d'animation du réseau

Une rencontre annuelle
Des visioconférences
Un appui aux projets



1. Labels accompagnement généraliste



2. Labels orientation et information (fin 2023: accompagnement spécialiste)